

NOUVELLES

DE LA VIEILLE EGLISE DE THAON

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA VIEILLE EGLISE DE THAON

Siège social : Mairie de Thaon

14610 THAON

2: 02 31 80 04 76

 \boxtimes : vieilleeglisedethaon@free.fr http://vieilleeglisedethaon.free.fr

NUMERO 10 - AVRIL 2010 - 2 €





D

+











Les membres bénévoles de l'association des *Amis de la Vieille Eglise de Thaon* poursuivent, avec passion, diverses recherches permettant une meilleure compréhension de l'histoire de ce monument d'exception et de son environnement

Dans ce 10^e numéro, Yves Leullier s'est attaché à démontrer l'importance de la laborieuse mise en application du cadastre napoléonien avec, par exemple, l'instauration des impôts de quotité et de répartition, de la mesure métrique au détriment de la perche, du pied et du pouce.

La campagne de fouilles 2009, riche en découvertes, met en évidence le travail ingrat et très difficile infligé aux fouilleurs bénévoles, par la présence régulière d'eau sur les sites de recherches. Il est vrai que juillet fut largement arrosé.

Annette Poussard nous dévoile trois personnalités méconnues qui, chacune à sa façon, ont laissé des traces écrites ou photographiques, démontrant leur attachement à la vieille église de Thaon

Le point fort de cette année 2009 a été l'accueil d'une haute personnalité, venue de nouveau spécialement de Genêve en Suisse, pour écouter les explications formulées par François Delahaye au sujet de la poursuite des fouilles. Ce personnage, fort attachant, est M. le professeur Charles Bonnet, l'un des plus grands archéologues du XX^e siècle. Après des décennies de recherches au Soudan, il a pu démontrer l'existence des « pharaons noirs ». Charles Bonnet était accompagné de M^{me} le professeur Dominique Valbelle, titulaire de la chaire d'égyptologie à la Sorbonne. Charles Bonnet a émis quelques avis forts intéressants sur la chronologie de l'histoire de la vieille église et appuyé les découvertes de François Delahaye. La mairie de Thaon a honoré le professeur Charles Bonnet en le nommant « citoyen d'honneur ».

Le président, Pierre PAUNET.



Réception de M. le professeur Charles Bonnet à la mairie de Thaon le 10 octobre 2009.

Cliché AVET.

LE CADASTRE NAPOLEONIEN

Yves LEULLIER (AVET)

« Les demi-mesures font toujours perdre du temps et de l'argent. Le seul moyen de sortir d'embarras est de faire procéder sur-le-champ au dénombrement général des terres dans toutes les communes de l'Empire, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété. »

Napoléon Ier, au ministre du Trésor en 1807.

la fin du XVIII^e siècle se ressent la nécessité d'asseoir un impôt foncier équitable en remplacement des tailles, vingtièmes, dixièmes, de la capitation et autres dîmes ; à cet effet est créé le 5 octobre 1791 un bureau du cadastre; diverses tentatives se font jour pour faire pièce à moult réclamations, ainsi faut-il attendre la loi organique du 15 septembre 1807 qui prescrit la confection d'un cadastre général parcellaire pour la France entière, dans lequel figurent les parcelles, leur classement selon leur fertilité, l'évaluation du produit imposable, et la réunion des diverses parcelles d'un même propriétaire pour déterminer le revenu total. S'avère alors nécessaire la distinction entre la contribution cadastrale des propriétés non bâties et de la superficie des bâtiments (impôt de quotité), d'avec celle des propriétés bâties (impôt de répartition), « allivrement cadastral » soumis à variation

L'exécution du cadastre est placée sous l'autorité du préfet, et la direction et la surveillance des opérations au directeur des contributions. La vérification du travail d'arpentage des géomètres est confiée à l'ingénieur vérificateur qui propose à ce dessein des géomètres commissionnés; leur tâche consiste à délimiter les communes, les diviser en sections, d'établir le plan parcellaire et le tableau d'assemblage, et, après reconnaissance des propriétaires, de dresser la minute du tableau indicatif des propriétaires et des propriétés. Les levées s'opèrent par triangulation à l'aide de graphomètres, planchettes et accessoires (déclinatoire et alidade), boussole, équerre et chaîne de 10 m.

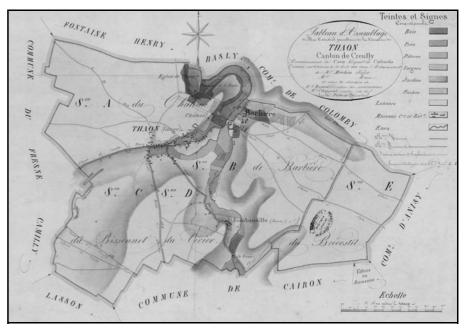
Débutées en 1805, les opérations cadastrales pour le Calvados prendront fin en 1839. Au 1^{er} janvier 1812, 115 communes auront été expertisées, portant sur 6 cantons, dont celui de Creully auquel Thaon est rattaché. De 1811 à 1815 seront cadastrées 3.015 sur les 36.187 communes que la France compte.

Le tableau d'assemblage de Thaon, réalisé par le géomètre en chef Choppin sous l'autorité du préfet Méchin, est daté du 30 août 1811 ; il présente la circonscription de la commune et sa division en sections ; il est dessiné à l'échelle de 1/10.000°, adopte pour unité de longueur le mètre, et est orienté ; la nature des propriétés est figurée selon les teintes conventionnelles, ainsi le beige clair est-il réservé pour les labours ou le vert foncé pour les bois.

Thaon est divisé en 5 sections : la section A du Château, B de Barbière, C du Bissonnet, D du Vivier et E du Brécostil. La commune n'échappe pas à un important morcellement parcellaire : on y dénombre 1.450 parcelles numérotées, respectivement 589, 237, 396, 197 bis et 30 parcelles pour les différentes sections des plans parcellaires.

Mentionnons à cet égard que pour 1819 les labours supportent une imposition à hauteur de 59.058,24 F sur un total de 66.962,70 F.

Suit le tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leurs contenances, avec, en exergue, le rapport des nouvelles mesures avec celles de la commune. Ainsi, pour Thaon, l'arpent métrique équivaut-il à 64 perches, la perche est-elle de 24 pieds, et le pied de 12 pouces. La nature des propriétés y figure et le tarif s'applique en fonction de leur classe (de 1 à 5) et de leur contenance imposable.



Le tableau d'assemblage de Thaon (1811). Cliché Archives départementales du Calvados.

Le tableau indicatif des propriétaires et des propriétés bâties¹, dressé le 19 juillet 1813, reprend pour chacune des sections la numérotation parcellaire, fait mention des noms et professions des propriétaires, classifie de 1 à 10 les habitations en fonction de leur qualité, et porte l'imposition en suivant l'application du tarif; est par ailleurs simplement relevé le nombre de portes cochères, charretières et de magasins, ainsi que le nombre de portes et fenêtres. En clôture de chaque section se trouve le récapitulatif des différentes colonnes et le total des revenus imposables.

Les plans parcellaires et leur tableau d'assemblage - les archives départementa- les en ont à présent numérisés 4.849! - ainsi que les matrices cadastrales demeurent une précieuse source d'information tant topographique que fiscale, et constituent également des outils irremplaçables pour connaître sur les deux siècles écoulés le patrimoine foncier de chacune des communes de France.

¹. AD 14 - Cote 3P 7127 ; 2MI_CA_760

². AD 14 - Cote 3P 7128 ; 2MI_CA_761

LE CHANTIER DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES : LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2009

François DELAHAYE, CRAHAM-INRAP* Cécile NIEL, CRAHAM*

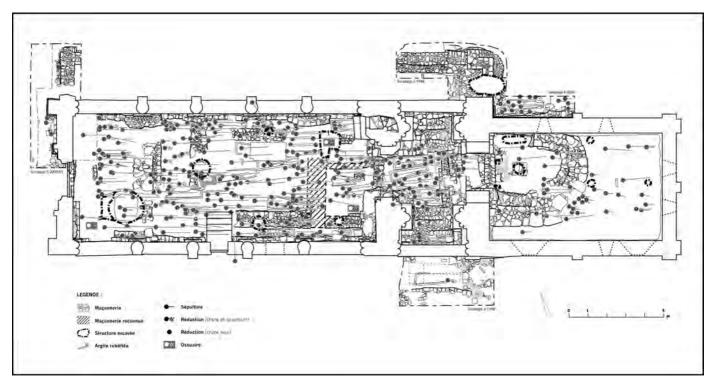
a dixième campagne de fouille sur le site de l'église Saint-Pierre de Thaon a accueilli vingt-trois bénévoles qui ont, au cours des cinq semaines de stage, du 29 juin au 31 juillet, apporté une aide précieuse aux recherches archéologiques et anthropologiques. Comme nous l'avons déjà évoqué les années précédentes, les conditions de travail sont en effet loin d'être aussi idéales que nous pourrions le souhaiter pour ce type de site. La nature argileuse du terrain associée aux remontées de la nappe phréatique rend le travail archéologique délicat et souvent ingrat. Malgré ces conditions peu favorables, la qualité du travail réalisé par les bénévoles est à relever. Les résultats obtenus chaque année, tant pour l'archéologie que pour l'anthropologie, leur doivent beaucoup. Au cours de la première semaine, l'équipe bénévole a

été renforcée par une douzaine d'étudiants en master I d'histoire et d'archéologie de l'université de Caen venus suivre un stage d'initiation à l'archéologie et à l'anthropologie funéraire.

Si les conditions météorologiques ont été, en 2009, plus clémentes que les années précédentes, la nappe phréatique est restée cependant à un niveau élevé interdisant, encore une fois, toute intervention dans le chœur. Il a été néanmoins possible de reprendre les décapages dans la travée sous clocher où les niveaux antiques ont pu être atteints. De même, dans la nef, les décapages ont été poursuivis en profondeur, mais à un niveau relativement faible compte tenu des remontées d'eau. Outre les contraintes qu'impose la présence de la nappe phréatique sur l'avancée de la fouille

dans certains secteurs de l'église, les remontées importantes pendant l'automne et l'hiver engendrent une altération notable des niveaux archéologiques et des maçonneries, notamment par la formation d'une pellicule d'algues qu'il faut, chaque année, déposer. Le nettoyage des vestiges en début de campagne constitue une phase non négligeable dans l'organisation du chantier.

À l'issue de cette nouvelle campagne, les connaissances sur l'église Saint-Pierre ont grandement évolué. Les principales découvertes concernent les périodes les plus anciennes d'occupation du site avec la mise en évidence d'un établissement du Haut Empire (II^e – III^e siècles ap. J.-C.) qui, par son plan vraisemblablement carré, mais surtout par sa localisation dans un contexte topographique particu-



Plan général des structures et sépultures mises au jour à l'issue de la campagne 2009.

lier (point de convergence de plusieurs chemins dont un qui reliait la cité antique de Bayeux au port de Bénouville aménagé sur les rives de l'Orne), peut être interprété comme un sanctuaire. Cet édifice cultuel antique est doté d'une annexe à l'est au cours du Bas Empire ou au tout début du Haut Moyen Âge. Cette annexe s'articule autour d'une petite pièce à



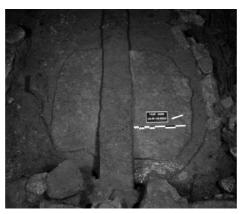
La mémoria du Bas Empire mise au jour dans la nef.

Cliché CRAHAM-INRAP.

abside orientale. La présence d'un sarcophage de grandes dimensions associé à un niveau de circulation en mortier suggère que cette pièce pourrait correspondre à une mémoria, espace à vocation funéraire et de recueillement. Le VII^e siècle semble marquer la christianisation du site. Une petite église au plan simple (nef rectangulaire et chœur carré) est construite en reprenant en grande partie le tracé des murs du sanctuaire et de l'annexe. La mémoria est intégrée dans ce nouvel édifice, probablement après arasement partiel de ces murs pour former une sorte de clôture. La continuité entre un probable lieu de culte antique et une église chrétienne paraît dorénavant assurée. Elle s'inscrit dans un schéma général, assez bien connu maintenant, de réutilisation de lieux de culte romains par l'Église au cours du Haut Moyen Âge. Cette église devient le centre d'une vaste entité qui regroupe plusieurs terroirs avant qu'au tournant du premier millénaire

ce territoire soit divisé pour donner naissance aux paroisses de l'Ancien Régime puis aux communes actuelles.

La fouille a également porté sur une grande structure circulaire mise au jour en 2006 dans les premières travées de la nef. D'un diamètre d'environ 1,70 m, cette structure se caractérise par un comblement d'argile orangée recouvrant un important bloc calcaire de 1,38 m de long sur 1,17 m de large, disposé à plat. L'interprétation de cette structure pose problème. On peut y voir un moule à cloche au regard de la présence de déchets de bronze (battitures et scories) et de nodules de terre rubéfiée. Cependant, les dimensions de ce moule sont sans commune mesure avec le diamètre de la lunette aménagée dans la voûte de la travée sous clocher et permettant de monter la cloche dans la tour. La visite organisée cet été par l'AVET à l'atelier Cornille Havard à Villedieules-Poêles peut nous offrir un élément de réponse. En effet, lors de la confection de cloches dont le poids final est supérieur à 500 kg, le moule est enterré dans une fosse où il repose sur un bloc quadrangulaire en béton faisant office de châssis. On peut, d'après le reponsable, avoir eu recours à cette technique dès l'époque Moderne.



Vestiges d'un probable moule à cloche moderne.

Cliché CRAHAM-INRAP.

Depuis 2000 et le début de la fouille des zones sépulcrales reconnues dans l'église Saint-Pierre ou dans ses abords immédiats, 364 sépultures ont été fouillées ou identifiées. Il est maintenant possible de considérer que la majorité est désormais exhumée, les niveaux atteints dans cer-

tains secteurs de fouille, notamment dans les travées orientales de la nef, ne livrant plus désormais que quelques rares tombes. L'étude fine des modes d'inhumations identifiés sur le site de Thaon est d'ores et déjà bien avancée et devrait permettre, à terme, d'établir une comparaison avec quelques sites voisins et contemporains, notamment avec le site de Saint-Ursin de Courtisigny (Calvados) qui comprend des sépultures relativement semblables à celles reconnues à Thaon pour les périodes des VII^e – XI^e siècles.

Les recherches seront reconduites dans le cadre d'une nouvelle autorisation triannuelle 2010-2012. Il sera ainsi possible de préciser le plan de l'établissement antique et confirmer ou non sa fonction cultuelle. La poursuite des fouilles et l'étude détaillée de la céramique antique devraient permettre d'affiner la chronologie des deux phases d'occupation galloromaine du site. Enfin, pour compléter le plan de l'édifice du XII^e siècle, la fouille exhaustive du bas-côté nord doit être entreprise. Elle permettra en outre d'étudier un espace d'inhumations particulier, notamment au niveau de la terminaison où des dalles funéraires ont pu être mises en évidence lors des sondages de 1998.

*. Centre de Recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (UMR 6273 CNRS / Université de Caen – Basse-Normandie) ; Institut national de Recherches archéologiques préventives.

Publication 2009:

- CATTEDU I., CARRÉ F., GENTILI F., DE-LAHAYE F., LANGLOIS J.-Y., COUANON P. « Fouilles d'églises rurales du Haut Moyen Âge dans le Nord de la France : des questions récurrentes », dans : Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle (hagiographie, épigraphie et archéologie), Actes du colloque international d'Amiens (18-20 janvier 2007), Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 205-228.

COMMENT LES PAYSANS DE THAON PAYAIENT-ILS LEURS IMPÔTS AU MOYEN ÂGE ?

François NEVEUX Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Caen

u Moyen Âge, la plupart des habitants de Thaon sont des paysans. ▲ Ils possèdent des tenures sur l'une des seigneuries qui se partageaient la paroisse. Ils ne sont pas propriétaires, au sens actuel du terme, mais « tiennent » leur terre du seigneur. On considérait ces terres comme des « fiefs », comme c'était le cas partout en Normandie. Les paysans se divisent en plusieurs catégories selon l'importance de leur tenure. Les superficies étaient mesurées en acres et en vergées, de valeurs différentes selon les régions, mais nous utiliserons les hectares pour nos évaluations. Les paysans les plus riches sont des « vavasseurs » - de vassi vassorum en latin - c'est-à-dire les « vassaux des vassaux » ; leurs vavassories peuvent atteindre 30 ou 40 ha. La majorité des paysans appartiennent à la catégorie des « villains », dont les tenures tournent autour de 10-15 ha. Les plus pauvres sont des « bordiers », qui n'ont guère qu'une petite maison et un jardin. Pour vivre, ils doivent travailler sur les terres des seigneurs (appelées « réserves ») ou sur celles des paysans plus riches.

Tous ces paysans doivent de nombreuses redevances à leur seigneur, au duc, puis au roi, et aussi à l'Église. Les termes de paiement sont des fêtes religieuses, Pâques ou Noël, la Saint-Jean (24 juin) ou la Saint-Michel (29 septembre). Les tenanciers doivent verser, en supplément, des œufs à Pâques et des poules à Noël. Certaines redevances sont payées en nature, comme la dîme ecclésiastique (souvent le 11^e ou le 12^e de la récolte) ou le « champart » (part de la récolte variable selon les seigneuries). Pourtant, à partir du XIII^e siècle, les redevances sont de plus en plus payées en argent. C'est intéressant pour les paysans car la valeur de la monnaie ne cesse de diminuer tout au long de la période. À partir du règne de Philippe le Bel (1285-1314), le budget royal est en déficit et le roi commence à procéder à des manipulations monétaires. La valeur de la monnaie n'est rétablie que par Jean le Bon, en 1360, avec la création d'une monnaie forte, le franc. Le roi Jean avait suivi les recommandations d'un savant clerc originaire du diocèse de Bayeux, Nicole Oresme, dans son

traité *De Moneta* (« De la monnaie »). Nicole Oresme était d'origine paysanne et, pourtant, cette monnaie forte apparaît comme défavorable aux paysans, qui vont devoir payer leurs redevances au prix fort. Elle est au contraire excellente pour les seigneurs!

Les paysans doivent donc se procurer des espèces monétaires et, pour cela, vendre une partie de leur production sur le marché de Creully, voire sur ceux de Bayeux ou de Caen. Ils profitent aussi des foires, comme la foire du Pré, à Caen (début octobre), ou la foire de Toussaint, à Saint-Vigor-le-Grand (début novembre). Les espèces monétaires sont peu nombreuses aux XIe et XIIe siècles. On ne les trouve en abondance qu'à partir du XIIIe siècle. Au XIe siècle, il n'y avait qu'une pièce en circulation, le denier d'argent. Mais on utilisait aussi les deniers esterlins ou sterlings (après 1066), ceux du Mans (après 1100), d'Angers (après 1150), de Tours ou de Paris (après 1204). Il y avait des rapports fixes entre ces différentes monnaies. Ainsi, il fallait deux deniers de Rouen pour un du Mans et quatre deniers de Rouen pour un esterlin.

Pour les grosses sommes, on compte en sous et en livres, mais c'est une « monnaie de compte », autrement dit une manière de compter l'argent qui ne correspond pas à des espèces « sonnantes et trébuchantes ». Un sou vaut 12 deniers et une livre 20 sous. Pour les paiements importants, on préfère donc utiliser une mesure de poids, le « marc » (environ 250 grammes). Ainsi la rançon de Richard Cœur de Lion est-elle fixée à 100 000 marcs, soit 34 tonnes d'argent, que la vieille reine Aliénor convoie elle-même par bateau jusque dans l'Empire (en Allemagne).

La monnaie d'or a toujours existé dans l'empire byzantin. On y utilisait le sou d'or et le besant d'or, mais aussi des monnaies d'argent. Ce bimétallisme était aussi en usage dans le monde arabe avec le dinar d'or (d'un poids de 4,7 gr.) et le dirham d'argent (2,9 gr.). Ces monnaies byzantines et arabes, très stables, servirent d'étalon monétaire pendant des siècles dans le bassin méditerranéen et en Afrique noire.

La monnaie d'or pénètre en Occident au XIII^e siècle par les villes d'Italie, qui sont en relation suivie avec l'Orient byzantin et musulman. Ce sont le « Ducat » de Venise et le « Florin » de Florence. En France, la première monnaie d'or est créée par Saint Louis, en 1266. On l'appela « écu d'or ». Le même roi crée parallèlement un « gros » sou tournois d'argent. Dès lors, le bimétallisme s'installe partout en Occident.

Les paysans de Thaon doivent donc jongler avec toutes ces monnaies. Pour se procurer la bonne monnaie, exigée par le seigneur ou le roi, les paysans ont recours aux changeurs, qui opéraient sur leur « banc », d'où le nom de « banquier » qu'on finit par leur donner. On ne les trouve que dans les villes, et surtout à Caen et à Rouen, où ils tiennent le haut du pavé. Quand les paysans n'ont plus rien à vendre pour obtenir du numéraire, ils ont recours aux juifs, qui pratiquent le prêt à intérêt, interdit par l'Église aux chrétiens, et surtout le prêt sur gage. Au XIIIe siècle, on trouve une communauté juive à Bayeux et une autre à Caen, installée dans la « rue aux Juifs ». Au temps de Saint Louis, on les oblige à porter un signe distinctif, le bonnet pointu. Au XIVe siècle, accusés d'être à l'origine des malheurs qui frappent le royaume, ils sont expulsés en 1306 et, définitivement, en 1394. Dès lors, il ne reste plus qu'une solution pour les paysans de Thaon qui ont besoin d'argent : ils doivent s'adresser à un établissement ecclésiastique, comme le prieuré de Saint-Gabriel, l'Abbaye-aux-Hommes de Caen ou le chapitre de Bayeux, qui peuvent leur acheter des rentes à percevoir sur leurs biens. Pour une rente d'un sou, le paysan désargenté reçoit une somme de 100 sous. Sur le moment, c'est très intéressant, mais la rente était perpétuelle! Au bout de 10 ans, il a tout remboursé, mais il doit continuer de payer indéfiniment.

Les paysans de Thaon au Moyen Âge ont donc de multiples occasions de manipuler la monnaie. Elle est pour eux une valeur rare et précieuse. Quand ils s'en sont procuré, ils doivent s'en dessaisir très vite, afin de payer les nombreux impôts et redevances auxquels ils sont astreints.

LA VIEILLE ÉGLISE DE THAON ET LE POÈTE FRÉDÉRIC PLESSIS (1851-1942)

Annette POUSSARD AVET

S'il est une ruine étrange et désolée, C'est l'église de Thaon, au fond de sa vallée, Vieille église romane au cintre surbaissé Sur laquelle bientôt huit siècles ont þassé...

Dublié dans le recueil *Vesper* paru en 1897, chez l'éditeur parisien Alphonse Lemerre, le poème *La vieille* église de Thaon est le plus long du recueil qui en compte 56 et se déroule sur 168 vers.

Né à Brest le 3 février 1851, Frédéric Plessis, dont le père était médecin de marine, fait des études classiques à Paris l'amenant à enseigner dans des universités françaises et à l'Ecole Normale Supérieure avant d'obtenir la chaire de poésie latine à la Sorbonne qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1922.

Il est entre autres connu pour ses études sur la poésie latine et sur Properce qu'il considérait comme l'un des plus grands poètes de Rome.

Parallèlement à ses travaux d'érudition, il ne s'interrompt jamais dans la composition de romans et de poèmes ; les premiers parurent en 1871 dans la seconde anthologie du *Parnasse contemporain*, mouvement poétique en réaction au romantisme, ce qui l'amène à fréquenter les poètes de l'époque, Théodore de Banville, François Coppée, etc. Il était l'ami d'Anatole France avec lequel il correspondit, et celui-ci le prit pour modèle dans son *Monsieur Bergeret à Paris*.

Pour l'ensemble de son œuvre, il se vit décerner le titre de chevalier de la Légion d'Honneur. Marié, père de 5 enfants, il décèdera à Paris le 29 janvier 1942.

Frédéric Plessis connaissait bien Thaon et ses environs puisqu'il résida dans sa famille à Bény-sur-Mer lorsque, venant de la Faculté des lettres de Poitiers, il enseigna à l'Université de Caen de 1884 à 1887, avant de partir à Bordeaux, puis à Lyon.

Presque tous les poèmes de Vesper sont dédicacés ; ainsi le poème La vieille église de Thaon est-il dédié à H. Onfroy.

L'œuvre de Henri Onfroy est modeste, plutôt auteur de critiques littéraires et d'études archéologiques, mais une nouvelle éditée en 1903 nous tient à cœur ; il s'agit de *L'abbé Gerbold, archéologue*. Henri Onfroy y met en scène un curé de campagne érudit, humble, épris d'archéologie et d'art médiéval, soucieux de la

Frédéric PLESSIS.

conservation des trésors de pierre du Moyen Âge dans leur intégrité. L'église de campagne qui sert de décor à l'histoire, pourrait être la vieille église de Thaon. D'ailleurs, parmi les photographies qui illustrent le texte, figurent deux photographies de la vieille église, faite par Henri Magron (1845-1927), le photographe amateur caennais, auteur de nombreuses illustrations de La Normandie Monumentale

et Pittoresque des éditions Lemale et surtout l'un des pionniers de l'illustration du livre par la photographie.

Henri Onfroy est né en 1871 ; en 1894, avocat, il est attaché au Cabinet du Préfet du Calvados ; en 1897, lors de son mariage avec la nièce d'Henri Magron, il est chef de Cabinet du Préfet des Vosges. Décédé en 1933 à Neuilly-sur-Seine, il est inhumé à Caen au cimetière des Quatre Nations.

Frédéric Plessis, Henri Onfroy, Henri Magron, tous les trois, chacun à sa façon, ont joliment laissé la trace de leur passage à la vieille église de Thaon.

... Et l'on rêve, on s'attarde, on sent flotter des ombres Dans l'air, le long des murs, au milieu des décombres, Tandis qu'aux profondeurs du temple délaissé Entrent la nuit de l'heure et la nuit du passé.

Bibliographie:::

- Frédéric Plessis, Vesper, poésies (1886-1896), Paris, Alphonse Lemerre éditeur, 1897
- Henri Onfroy, *L'abbé Gerbold, archéologue*, Paris Emile Paul éditeur, 1903
- Jacques Suffel, Anatole France par luimême, Edition du Seuil, 1963
- http://www.wiki-brest.net/index.php/ Frédéric_Plessis
- http://fr.wikipedia.org/wiki/ Le_Parnasse_contemporain

ACTIONS 2009

e 14 mars, organisée conjointement avec la Fédération des Parcs naturels régionaux, l'AVET a apporté son soutien à la Ligue de Protection des Oiseaux qui avait choisi le site de la vieille église pour la soirée consacrée à la 8^e Nuit de la chouette.

Le 21 mars, notre traditionnel nettoyage de printemps s'est tenu sur le site de la vielle église.

En mars, le 9^e numéro de notre journal a été tiré à 1200 exemplaires et 5000 nouveaux dépliants touristiques ont été réactualisés, destinés aux visiteurs et offices de tourisme.

En juin et juillet, comme de coutume, l'AVET a apporté son soutien physique et financier envers les bénévoles du chantier de fouilles, avec en récompense, le 14 juillet, une sortie détente et culture. A cette occasion une visite de l'atelier séculaire de fabrication de cloches à Villedieu-les-Poêles et du musée du cuivre a été organisée. Tout au long de la campagne de fouilles, les repas ont été pris en charge par l'association malgré une augmentation considérable du prix du ticket au restaurant universitaire, qui est passé de 2,85€ à 6,30€.

Le lundi 13 juillet, l'AVET a participé activement à la Journée du tourisme scientifique menée par le CNRS. La vieille église et ses fouilles ont été retenues comme l'un des thèmes majeurs. La visite sur le terrain s'est prolongée au laboratoire du CRAHAM, à l'université de Caen où Cécile Niel a expliqué longuement l'étude minutieuse des squelettes dégagés à Thaon.

Comme tous les ans, des groupes d'origines très diverses ont été accueillis à la vieille église. Les bénévoles de l'AVET ont assuré les visites guidées tous les dimanches d'été sur le site et la participation aux Journées du patrimoine a été reconduit.

Le 10 octobre, la visite de l'éminent archéologue qu'est M. le professeur Charles Bonnet, accompagné de M^{me} le professeur Dominique Valbelle, a marquée l'AVET. A cette occasion, une visite du chantier de fouilles a été assurée avec les explications des nouvelles découvertes fortes enrichissantes. Une cérémonie s'est ensuite tenue à la mairie de Thaon où Charles Bonnet a été désigné citoyen d'honneur de la commune. S'en est suivi un repas à l'Auberge de la Mue.

Enfin, le 30 octobre, notre 16^e assemblée générale s'est déroulée en présence d'un public nombreux et passionné, ravi de partager les enseignements prodigués par Cécile Niel et François Delahaye.

En vous remerciant de votre chaleureux soutien.

CALENDRIER 2010

VENDREDI 5 MARS

PRESENTATION de dix années de fouilles à la vieille église par François DELAHAYE et Cécile NIEL.

SAMEDI 20 MARS

NETTOYAGE de PRINTEMPS. Rendez-vous sur le • site de la Vieille église à partir de 13h30.

DU 28 JUIN AU 28 JUILLET

Nouvelle CAMPAGNE de FOUILLES archéologiques et anthropologiques.

SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

JOURNEES EUROPEENNES du PATRIMOINE : les bénévoles de l'association vous accueilleront de 14h à 18h30 sur le site de la Vieille église.

VENDREDI 19 NOVEMBRE

ASSEMBLEE GENERALE à la mairie de Thaon à 20h30.

En juillet et août, tous les dimanches de 15h à 18h30 : Visites guidées de la Vieille église assurées par les bénévoles de l'association.

Et toute l'année sur le site Internet de la vieille église :

http://vieilleeglisedethaon.free.fr

Retrouvez les dernières nouvelles concernant les fouilles ainsi que toute l'actualité de l'AVET. Vous pouvez également soutenir notre association en souscrivant une adhésion ou en faisant un don.